

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-S-Le-Snetap-FSU-rappelle-sa.html>



# Bac S - Le Snetap-FSU rappelle sa position à la DGER

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2015

Date de parution : 9 avril 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Après les propositions de la [DGER](#) sur les évolutions du Bac S, transmises le 21 mars dernier, le Snetap-[FSU](#) a adressé un courrier à Madame la Directrice Générale pour rappeler sa position.

Pour ce qui est de **l'enseignement de spécialité**, il est bien clair à présent que son objet d'étude est l'agroécologie. Cependant le Snetap-[FSU](#) ne souhaite pas réduire cet enseignement à deux disciplines et propose, à nouveau, d'introduire un enseignement d'éducation socio-culturelle (0,5h par semaine en lieu et place d'une demi-heure de biologie-écologie). L'introduction de cette troisième discipline permettrait ainsi de ne pas réduire l'agroécologie à la double performance environnementale et économique mais d'introduire la dimension sociale et la notion de gouvernance. L'[ESC](#) peut également introduire d'autres acceptions en lien avec la notion de territoire et donc dépasser la seule dimension de l'exploitation.

En ce qui concerne les [TPE](#), le Snetap-FSU renouvelle sa proposition d'identifier une discipline scientifique centrale de l'enseignement spécifique (en l'occurrence la biologie-écologie) comme porteuse de ce dispositif. Nous rappelons que l'affectation a priori de l'heure dite non affectée ne pose de problème en soit quant au suivi des élèves puisque dans l'établissement cette heure est bien affectée au plus tard en septembre pour des sujets de TPE qui sont choisis entre novembre et décembre. Pour nous, il semble donc pertinent d'attribuer : 1h de biologie-écologie, 0,5h de STA et 0,5 de SESG. En effet, il nous semble important d'instituer un pilote pour cette épreuve anticipée du baccalauréat. Cela doit être l'enseignant de biologie-écologie. Dans notre proposition nous souhaitons donc que l'heure non affectée le soit (pour partie à la biologie-écologie et pour partie aux STA), permettant un encadrement complet pour la préparation à cette épreuve.

Pour ce qui est de **l'enseignement spécifique**, le Snetap-FSU déplore la très faible intégration des sciences humaines dans les 3 thèmes prévus dans cet enseignement. Alors que le document d'accompagnement pour l'enseignement spécifique est constitué de 14 pages, les allusions aux sciences humaines ne se retrouvent que sur un bas de page (4 pages dans l'ancien projet). Nous demandons donc une articulation plus claire de ces disciplines dans les thèmes A, B, C. Nous proposons également de réintégrer la notion d'interrogation sur le progrès technique, le développement dans une exigence de durabilité et de dimension éthique.

Enfin, nous regrettons la suppression de l'étude pluridisciplinaire et territorialisée d'une problématique ou d'enjeux particuliers. Elle constituait une modalité pédagogique tout à fait pertinente à mettre en oeuvre par les équipes pédagogiques.

Pour terminer, nous estimons que cette nouvelle proposition de modification rate le cœur du problème de l'enseignement EAT : elle n'introduit pas le moindre espace de pluridisciplinarité pourtant spécificité majeure de la filière générale de l'enseignement agricole. En effet, l'absence de moyens pour cette réforme, l'absence de volonté de votre part de revenir sur la non attribution d'heures de groupe à effectif réduit pour la filière scientifique ne permettent ni en 1ère, ni en terminale la mise en place de séance de pluridisciplinarité. Cette situation empêche de rendre concret l'existence d'un module par essence pluridisciplinaire (comme le programme l'évoque à plusieurs reprises) aussi dans l'enseignement spécifique que de spécialité. Nous vous demandons donc de revenir sur la NS du 11 juillet 2011 qui empêche dans la plupart des établissements la mise en place d'heures de groupe à effectifs réduits et donc l'existence de la pluridisciplinarité.

**Pour le Snetap-FSU, ces éléments sont indispensables pour transformer au profit des élèves ces enseignements qui doivent porter efficacement le projet agro-écologique du Ministère.**